



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPES

Concours concerné Cafep-Capes

Section Lettres modernes

- 1) Exemple de sujet pour la première épreuve d'admission : **domaine latin**
- 2) Attendus de l'épreuve
- 3) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Capes et du Cafep-Capes / BAC +3 sont déterminées dans l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1) Exemple de sujet pour la première épreuve d'admission

Dossier

- **Texte à expliquer** : Maupassant, *Le Horla*, « 2 juillet » (1887).
- **Document associé** : Pline le Jeune (61-114 ap. J.-C.), *Lettres*, VII, 27, texte établi et traduit par Anne-Marie Guillemin (Paris, Les Belles Lettres, 1992).

Sujet

Votre exposé comprendra, dans l'ordre que vous souhaitez :

- une analyse de ce corpus composé de deux textes ;
- une explication du texte littéraire français ;
- une traduction littérale et par unités de sens du passage en italiques du texte latin (**ligne 1 à ligne 6 du texte latin**)

Le directeur du CAPES externe de Lettres informe les candidats qu'ils ne disposeront pas, lors de cette première épreuve d'admission, des œuvres intégrales dont sont extraits les textes du corpus.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Texte à expliquer :

Maupassant, *Le Horla*, « 2 juillet », (1887).

Le narrateur relate dans son journal une discussion avec un moine lors d'une visite du Mont Saint-Michel. L'homme lui raconte une légende du lieu selon laquelle les gens prétendent qu'on y entend parler la nuit, et bêler deux chèvres, l'une à la voix forte, l'autre à la voix faible.

Les incrédules affirment que ce sont les cris des oiseaux de mer, qui ressemblent tantôt à des bêlements, et tantôt à des plaintes humaines ; mais les pêcheurs attardés jurent avoir rencontré, rôdant sur les dunes, entre deux marées, autour de la petite ville jetée ainsi loin du monde, un vieux berger, dont on ne voit jamais la tête couverte de son manteau, et qui conduit,
5 en marchant devant eux, un bouc à figure d'homme et une chèvre à figure de femme, tous deux avec de longs cheveux blancs et parlant sans cesse, se querellant dans une langue inconnue, puis cessant soudain de crier pour bêler de toute leur force.

Je dis au moine : « Y croyez-vous ? »

Il murmura : « Je ne sais pas. »

10 Je repris : « S'il existait sur la terre d'autres êtres que nous, comment ne les connaîtrions-nous point depuis longtemps ; comment ne les auriez-vous pas vus, vous ? comment ne les aurais-je pas vus, moi ? »

15 Il répondit : « Est-ce que nous voyons la cent millième partie de ce qui existe ? Tenez, voici le vent, qui est la plus grande force de la nature, qui renverse les hommes, abat les édifices, déracine les arbres, soulève la mer en montagnes d'eau, détruit les falaises, et jette aux brisants les grands navires, le vent qui tue, qui siffle, qui gémit, qui mugit, — l'avez-vous vu, et pouvez-vous le voir ? Il existe, pourtant. »

Je me tus devant ce simple raisonnement. Cet homme était un sage ou peut-être un sot.

Document associé : Pline le Jeune (61-114 ap. J.-C.), *Lettres*, VII, 27, texte établi et traduit par Anne-Marie Guillemin (Paris, Les Belles Lettres, 1992).

Pline évoque dans une lettre le sujet des fantômes. Il raconte qu'une maison d'Athènes fut abandonnée parce qu'on racontait qu'elle était hantée la nuit par le fantôme d'un horrible vieillard aux pieds entravés.

*Proscribatur tamen, seu quis emere seu
quis conducere ignarus tanti mali uellet.*

5 *Venit Athenas philosophus Athenodorus,
legit titulum auditoque pretio, quia suspecta
uilitas, percunctatus omnia docetur ac nihilo*

*Elle était cependant affichée pour le cas où quelqu'un se
trouverait à vouloir l'acheter ou la louer, dans l'ignorance d'une
pareille tare.*

*Vint à Athènes le philosophe Athénodore ; il lut l'affiche, sut le
prix, dont la modicité le mit en éveil ; il s'informe, apprend tout,*



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*minus, immo tanto magis conducit. Vbi
coepit aduesperascere, iubet sterni sibi in
prima domus parte, poscit pugillares, stilum,
lumen ; suos omnis in interiora dimittit, ipse
10 ad scribendum animum, oculos, manum
intendit, ne uacua mens audita simulacra et
inanes sibi metus fingeret. Initio, quale
ubique, silentium noctis, dein concuti
ferrum, uincula moueri. Ille non tollere
15 oculos, non remittere stilum, sed offirmare
animum auribusque praetendere. Tum
crebrescere fragor, aduentare et iam ut in
limine, iam ut intra limen audiri. Respicit,
uidet agnoscitque narratam sibi
effigiem. Stabat innuebatque digito similis
20 uocanti. Hic contra ut paulum exspectaret
manu significat rursusque ceris et stilo
incumbit. Illa scribentis capiti catenis
insonabat. Respicit rursus idem quod prius
innuentem nec moratus tollit lumen et
25 sequitur. Ibat illa lento gradu, quasi grauis
uinculis. Postquam deflexit in aream domus,
repente dilapsa deserit comitem. Desertus
herbas et folia concerta signum loco
ponit. Postero die adit magistratus, monet ut
30 illum locum effodi iubeant. Inueniuntur ossa
inserta catenis et implicita, quae corpus
aeuo terraque putrefactum nuda et exesa
reliquerat uinculis ; collecta publice
sepeliuntur. Domus postea rite conditis
35 manibus caruit.*

*en dépit de quoi, ou plutôt à cause de quoi il la loue. À la
tombée de la nuit, il se fait préparer un lit¹ dans la partie
antérieure de la maison, apporter des tablettes, un stylet, de la
lumière ; il envoie tous ses gens au fond de la demeure, tandis
que lui absorbe dans l'étude son attention, ses yeux, sa main,
afin que l'imagination livrée à elle-même n'aille pas lui
représenter des bruits de fantômes et de vaines craintes.
D'abord, comme partout ailleurs le silence nocturne ; puis des
coups sur du métal, un remuement de chaînes. Lui ne lève pas
les yeux, ne lâche pas son stylet, mais s'obstine dans son
attention et l'oppose aux perceptions de son oreille. Alors le
bruit augmente, ne cesse d'approcher et à ce moment semble
retentir sur le seuil, puis dans la pièce. Il se retourne, voit et
reconnaît l'apparition qu'on lui a décrite. Elle se tenait là et
faisait signe du doigt comme quelqu'un qui appelle. Le
philosophe à son tour lui donne à entendre d'un geste qu'elle
attend un peu et se penche de nouveau sur ses tablettes et
son stylet. L'autre, au-dessus de sa tête, pendant qu'il écrivait,
faisait résonner ses fers. Il se retourne et la voit encore faire le
même signe qu'auparavant, et sans hésiter prend la lumière et
la suit. Elle marchait lentement, comme alourdie par ses
chaînes. Après qu'elle eut tourné pour arriver à la cour de la
maison, elle s'évanouit subitement et laisse là son compagnon.
Une fois seul, celui-ci fait un tas d'herbes et de feuilles pour
marquer l'endroit. Le lendemain, il va trouver les magistrats et
leur dit d'y faire creuser un trou. On trouve engagés et
mêlés dans des fers des os que les chairs tombées en
poussière par l'action du temps et l'humidité de la terre avaient
laissés dépouillés et rongés au milieu des chaînes. Ils sont
recueillis et ensevelis au frais de la Cité. Après cela la maison
ne fut plus visitée par les Mânes désormais pourvus d'une
sépulture en règle.*

1. Un lit de travail.

2) Attendus de l'épreuve

Cet oral se divise en deux parties de trente minutes maximum chacune :

- une **présentation orale** :

- le candidat présente les éléments du corpus et analyse sa composition ; il peut montrer ce qui rapproche les deux textes du corpus, en quoi ils divergent, comment ils s'éclairent l'un l'autre, etc ;
- il propose une explication du texte littéraire français ; l'explication de texte, linéaire ou composée, est introduite par une lecture expressive de l'extrait ;
- il traduit de manière littéraire le passage du texte latin en italiques en présentant cette traduction par unités de sens du texte latin, traduites au fur et à mesure.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- un **échange avec le jury** portant sur la présentation du corpus, l'explication de texte, le passage traduit de manière littérale, ainsi que sur des éléments morphologiques ou syntaxiques du passage traduit par le candidat dans le texte latin, relevant des notions grammaticales les plus fréquentes.

La norme qui tend à s'imposer considère qu'un passage de quinze à vingt lignes de prose continue constitue un support suffisamment substantiel pour l'explication de texte dont la méthode, notamment linéaire ou analytique, reste au choix du candidat.

Pour ce qui relève enfin d'un ordre attendu dans le déroulé de l'exposé du candidat, la nature même de l'épreuve appelle une certaine souplesse et rien n'oblige ainsi le candidat à renvoyer l'explication du texte à la fin de son intervention. On peut tout à fait imaginer que l'interprétation du texte (15 à 20 minutes) amorce et nourrisse la problématisation des enjeux du corpus, la recherche des effets de sens, les phénomènes d'échos ou de résonance (10 minutes), comme elle pourrait tout aussi bien les poursuivre dans un mouvement de prolongement tout aussi pertinent.

On attend des candidats :	On n'attend pas des candidats :
- Une parfaite maîtrise de la langue française et des codes de la communication orale.	- Une expression incorrecte, fautive ou inadaptée à cette situation d'oral de recrutement professionnel de futurs enseignants de français.
- Une analyse attentive des enjeux du corpus, capable d'identifier les effets de sens et de résonance à tirer du rapprochement des documents proposés et de leur mise en tension.	- Un simple survol du corpus ou un traitement séparé des extraits sans mise en relation des différents documents.
- Une réflexion qui s'attache à suivre une progression claire et cohérente, et qui sache naviguer entre les analyses de détail des documents constituant le corpus et leur nécessaire mise en perspective (théorique, générique, historique, esthétique, socio-anthropologique).	- Une progression confuse ou arbitraire ; une absence de fil conducteur interprétatif global ; la reproduction d'une matrice canonique qui régirait le déroulement de l'épreuve indépendamment des liens qu'entretiennent les deux textes ; une difficulté à adopter un regard de surplomb.
- Une démarche interprétative qui définit un projet de lecture explicite, développé	- Une démarche interprétative dominée par des micro-lectures, une approche



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ensuite grâce à une analyse des effets de sens, ainsi que des procédés de style et des choix d'écriture qui les portent.	uniquement formaliste sans considération pour la variété des outils d'analyse.
- La maîtrise éclairée des notions fondamentales appelées par le domaine choisi, en l'occurrence l'analyse du texte littéraire ainsi que les relations possibles avec la littérature de l'Antiquité.	- Des connaissances d'histoire littéraire artificiellement rattachées au corpus.
- Une traduction littérale reprenant le texte latin par unités de sens.	- Une redite de la traduction proposée dans le sujet sans mise en parallèle des unités de sens ni reformulation.
On valorise :	
- des connaissances culturelles variées - des connaissances claires sur les structures morphologiques et syntaxiques les plus fréquentes de la langue latine.	

Pistes d'analyse du corpus proposé

L'auteur du *Horla*, Guy de Maupassant (1850-1893) est un romancier proche de Flaubert et de Zola, dont les œuvres sont d'abord connues pour leur insertion dans le courant littéraire du réalisme. Avec *Le Horla* (1887), écrit alors qu'il est atteint de troubles neurologiques symptômes de la syphilis, Maupassant propose une brillante variation sur le genre du fantastique. La nouvelle est présentée sous la forme d'un journal que rédige un narrateur persuadé d'être hanté par une créature invisible, et dérivant lentement vers la démence.

Les *Lettres* de Pline le Jeune (61-114 ap. J.-C.) sont des lettres d'apparat destinées à être publiées, productions d'un écrivain et d'un rhétoricien au sommet de son art qui cherche à charmer son lecteur par des anecdotes pleines d'esprit.

Le corpus met en relation deux textes dont la proximité thématique apparaît clairement. Il s'agit dans l'un et l'autre cas d'apparitions surnaturelles : chez Pline, un fantôme très classique dans ses attributs, chaînes (« dein concuti ferrum, uincula moueri »), démarche spectrale (« Ibat illa lento gradu, quasi grauis uinculis. »), mais doté d'un caractère bien affirmé et d'étonnantes capacités à communiquer avec un être humain ; chez Maupassant, deux créatures hybrides, « un bouc à figure d'homme et une chèvre



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

à figure de femme », des animaux qui parlent, *topos* bien ancré dans la tradition littéraire.

Les deux textes sont pourtant de natures très différentes. L'un appartient au genre épistolaire, l'autre prend la forme d'un journal qui pour être fictionnel n'en est pas moins tel, c'est-à-dire une parole intime, où prédomine le « je », sans destinataire identifié : la distance du locuteur avec l'événement raconté peut donc être analysée par le candidat.

Mais les correspondances entre les deux textes s'établissent aussi autour du regard que portent les hommes sur ces créatures de l'au-delà. Au fond, à la question que pose le narrateur du *Horla*, « Y croyez-vous ? », l'Athénodore mis en scène par Pline a déjà répondu : une fois certain de s'être gardé, en se concentrant sur son travail, des fantasmagories qui pourraient naître d'un esprit oisif, il est tout prêt à considérer comme digne d'être pris en considération ce fantôme inoffensif à la gestuelle si humaine (« *Stabat innuebatque digito similis uocanti.* »). C'est alors le lecteur qui, devant la pirouette finale des ossements bien réels, en vient à se demander ce que signifie tout cela, et à envisager comme plausible l'irruption dans son monde d'êtres dont les chairs sont dissoutes mais les volontés encore vivantes. Chez Maupassant, l'interrogation est en apparence plus scientifique : on raisonne, on cherche des arguments, on en trouve d'ailleurs : puisqu'on ne voit pas le vent alors qu'il existe, peuvent aussi exister d'autres forces inconnues, d'autres êtres invisibles mais puissants ; mais cette scientificité revendiquée ne dissipe pas le malaise.

Pistes pour l'explication de texte

Dans l'économie générale de la nouvelle, l'extrait se situe au premier quart et correspond à une phase de rémission dans la progression des troubles mentaux qui assaillent le narrateur ; revenant du Mont Saint-Michel il déclare : « Je suis guéri. », avant de livrer, en analepse, le récit de l'excursion et de sa rencontre avec un vieux moine.

Les candidats pourraient s'interroger sur le caractère instable, hybride, ambivalent de cet extrait, qui construit le malaise, par touches infimes mais efficaces, en invitant le lecteur à reconsidérer le monde qui l'entoure et à interroger le réel grâce à la fiction.

Pour cela, ils pourraient utilement convoquer plusieurs pistes d'analyse :

- Le brouillage des codes génériques, par le jeu entre le réalisme rendu possible



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

par la phase d'apaisement que traverse le narrateur, et le fantastique toujours prêt à ressurgir, correspondant à la dévoration progressive de son esprit ; les chèvres sont ainsi choisies comme messagères d'un au-delà fantastique alors que ce sont de petites créatures familières.

- La structure narrative mêlant récit au discours indirect (pour raconter la légende) et dialogue (pour la questionner), et la contribution apportée ainsi à la tension dramatique de la scène. On notera ainsi que l'extrait s'ouvre sur une explication factuelle du phénomène, bien apte à convaincre toute personne ayant un jour prêté l'oreille à quelques mouettes querelleuses, mais aussitôt décrédibilisée par la parole des « pêcheurs » qui s'engagent en « jur[ant] » et ouvrent la voie aux interrogations rassemblées dans le dialogue.
- La démarche scientifique comme contrepoin à la folie ; elle est portée par le « moine », figure d'érudition mais aussi passeur entre le monde d'en bas et celui d'en haut, et se dissout progressivement puisque ce sont précisément des arguments d'allure scientifique qui corroborent la présence du surnaturel.
- L'inscription de la scène dans un lieu célèbre apparemment anodin, un bord de mer banal, « oiseaux de mer », « pêcheurs attardés », la « petite ville » qu'est le Mont Saint-Michel, qui dévoile pourtant son potentiel fantastique puisqu'elle est « jetée [...] loin du monde ».
- La figure du narrateur, abdiquant sa raison devant un « simple raisonnement ».
- Les voix animales : des « figure[s] », une langue étrangère, la querelle, le bêlement comme retour possible, mais récusé, à l'ordre naturel des choses.
- L'analogie avec le vent, dont la portée métaphorique suscite en creux la peur quant aux puissances surnaturelles.

En prolongement, d'autres œuvres fantastiques, littéraires, picturales, voire musicales, pourraient servir à mieux montrer comment ce texte est à la fois inscrit dans le genre, et s'en démarque. Outre le texte de Pline exploité dans l'analyse du corpus, on pensera à *L'Âne d'Or* d'Apulée ; dans une perspective diachronique on pourra s'intéresser aux œuvres d'Edgar Allan Poe ou au *Portrait de Dorian Gray* d'Oscar Wilde, ou à Francisco de Goya (1746-1828).

Proposition de traduction littérale du texte latin

<i>Proscribatur tamen,</i>	Elle était cependant affichée à la vente,
<i>seu quis emere seu quis conducere</i>	soit que quelqu'un voulût l'acheter, soit que



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<i>ignarus tanti mali uellet.</i>	quelqu'un voulût la louer, ignorant d'une si grande calamité.
<i>Venit Athenas philosophus Athenodorus,</i>	Vint à Athènes le philosophe Athénodore,
<i>legit titulum auditoque pretio</i>	il lut l'inscription et, une fois le prix entendu,
<i>quia suspecta uilitas</i>	parce qu'un prix bas est suspect,
<i>percunctatus omnia docetur</i>	ayant mené l'enquête il est instruit de tout
<i>ac nihilo minus, immo tanto magis conducit</i>	Et en rien moins, mais plutôt bien davantage il la loue.

3) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

CAPES : BAC + 3

Réglementation de la première épreuve d'admission

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

L'épreuve consiste en un exposé suivi d'un échange avec le jury.

Le candidat a, pour son exposé, le choix entre les domaines suivants qui conditionnent la nature des documents qui lui seront remis par le jury :

1. Culture littéraire et artistique ;
2. Cinéma-audiovisuel ;
3. Théâtre ;
4. **Latin pour lettres modernes** ;
5. Français langue étrangère et français langue seconde.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le choix du domaine est formulé au moment de l'inscription.

Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document. Selon le choix du domaine retenu par le candidat, il peut s'agir :

- d'un autre texte littéraire ou d'une image pour le domaine culture littéraire et artistique ;
- d'un court extrait d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle pour le domaine cinéma- audiovisuel ;
- d'un court extrait d'une captation audiovisuelle d'une mise en scène théâtrale pour le domaine théâtre ;
- **d'un texte latin pour le domaine latin pour lettres modernes ;**
- d'un autre texte littéraire pour le domaine français langue étrangère et français langue seconde.

L'exposé permet au candidat d'analyser les éléments du corpus en mettant en valeur leur résonance, les effets de sens nés de leur rapprochement, la spécificité littéraire, artistique ou linguistique de chacun des documents et de proposer une explication du texte littéraire.

Suite à cet exposé, le jury dialogue avec le candidat pour l'inviter à reprendre ou approfondir ses analyses.

L'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à s'exprimer, à analyser de manière précise et organisée un corpus de textes et documents, à en présenter les principaux enjeux de sens dans le cadre d'un oral en continu, puis en interaction avec le jury.

Durée de la préparation : trois heures.

Durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes, échange : trente minutes).

Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.